
ACTUALITÉS

Réunion de la commission de coordination entre les deux Chambres du parlement pour unifier leur action

> 08/01/2018

La commission de coordination entre les deux Chambres du parlement a tenu, récemment à Rabat, une réunion axée sur l'unification des approches et des visions concernant l'action parlementaire commune.

Co-présidée par Habib El Malki et Hakim Benchamach, respectivement président de la Chambre des représentants et président de la Chambre des Conseillers, cette réunion a été l'occasion d'examiner et de présenter les questions d'intérêt commun, en harmonie avec les dispositions de la Constitution et du règlement intérieur des deux Chambres et en réponse aux attentes des différentes instances nationales et sociétales, précisent les deux Chambres dans un communiqué conjoint.

Conscients de l'importance la commission pour unifier les visions concernant l'action parlementaire commune en vue d'en faire un levier essentiel pour le développement de cette action et l'amélioration de ses mécanismes, les deux Chambres ont convenu de tenir les réunions de cette commission de façon périodique et régulière et d'en fixer les dates pour davantage de coopération et de complémentarité entre les deux institutions, d'efficience et de gouvernance parlementaire.

Dans le domaine législatif, il a été décidé de tenir des réunions avec les présidents des commissions parlementaires permanentes, de coordonner avec le gouvernement pour accélérer la cadence législative tout en respectant les délais énoncés par les règlements intérieurs des deux Chambres.

La commission a, également, insisté sur l'importance de valoriser la diplomatie parlementaire dans la défense des intérêts suprêmes du pays et de ses causes justes et légitimes, et d'entamer l'élaboration d'une vision concernant la création des forums parlementaires Afrique-Amérique Latine et Maroc-Chine.

Elle a, de même, décidé de coordonner en matière des mesures relatives à l'adhésion du Maroc au parlement panafricain et d'accompagner le dossier d'adhésion du Maroc à la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), outre la préparation de la participation d'une délégation du parlement marocain à la prochaine session de l'Union des conseils des Etats membres de l'Organisation de la Conférence Islamique.

Il a été, aussi, convenu de tenir des réunions entre les présidents des deux Chambres et les membres de la délégation parlementaire marocaine auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil d'Europe pour examiner les questions d'intérêt commun, d'évaluer le processus de partenariat pour la démocratie auprès de cette institution, d'examiner le plan d'action 2018-2021 et de coordonner entre les deux chambres au niveau de la diplomatie parlementaire, ainsi que la concertation permanente avec le ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale afin de consolider le rayonnement de l'institution parlementaire.

Cette réunion a porté, également, sur le projet de création d'une chaîne parlementaire dédiée aux activités du parlement et aux différents débats nationaux ainsi que l'organisation d'une conférence fin janvier sur la migration après la décision de l'Assemblée générale de l'ONU qui a désigné le Maroc pour abriter la Conférence internationale sur la migration de 2018.

(MAP)